

Conseil communal de Prilly, 2 octobre 2023

Interpellation du bureau du conseil communal et de la Municipalité.

Le 15.8.2023, le secrétariat municipal faisait parvenir aux présidents de groupe l'ordre du jour proposé par la Municipalité contenant 5 préavis.

Le 16.8.2023, M. Turrian nous transmettait la demande, sollicitant la création de 5 commissions,

TOURNUS 3 : 11.9

TOURNUS 4 : 5.9 et 13.9, (COFIN)

TOURNUS 5 : 7.9

TOURNUS 6 : 13.9

TOURNUS 7 ; 19.9

A cela s'est ajouté une convocation de l'ASIGOS, convocation reçue le 6 septembre pour le 13 septembre.

Or, nous apprenions ensuite que le bureau du Conseil avait décidé de ne présenter au Conseil que 3 préavis lors de la séance du 2 octobre.

Et, par la bande, sans encore aucune annonce officielle, nous avons appris le 12 septembre 2023 qu'une séance supplémentaire du conseil communal était envisagée afin de traiter des deux préavis prévus le 2.10 et reportés.

Nous avons également relevé que le *préavis 12-2023 Transition Fluo-LED obligatoire des sources lumineuses des bâtiments de la Ville* a été transmis aux commissaires sans avoir été transmis, sauf erreur de notre part, à l'ensemble des membres du Conseil communal et que la date de sa commission a été anticipée par rapport aux usages, ce qui rend difficile la préparation au sein des groupes.

Le PSIG trouve cette forme d'organisation assez chaotique, et pose dès lors les deux questions écrites suivantes l'une à la Municipalité et la seconde au bureau du Conseil :

Question à la Municipalité :

Nous avons bien entendu, dans la lecture du rapport de gestion, que la planification du passage des préavis au Conseil communal n'était pas planifiable, et nous en avons là un exemple criant.

- Nous demandons donc à la Municipalité de nous dire ce qu'elle va mettre en place comme planification afin que cela ne se reproduise pas ?

Question au bureau du Conseil :

Le bureau du Conseil sait parfaitement la difficulté que les partis rencontrent à trouver des commissaires au vu de la charge professionnelle et familiale de chacun des membres.

- Pourquoi avoir choisi de maintenir les 5 commissions – avec une 6^e qui est celle de l'ASIGOS alors que deux des préavis seront traités en novembre seulement ?
- Comment le Bureau pense-t-il s'y prendre pour l'année législative à venir ?



Le groupe socialiste remercie la Municipalité et le bureau du Conseil pour leurs réponses.

Pour le groupe PSIG :
Eva Tortelli

Philippe Lucks

Chen

7

g

O

(*) ~~✗~~ : Nous apprenons lors de la séance du 2.10.23 que la séance du 6.11 n'a pas lieu.

Or, les présidents de groupe viennent de recevoir 4 préavis municipaux par lesquels trouver des commissaires. Comment cette planification est-elle envisagée ?